



Etat des lieux payé 2 fois!!!

Par **menaud**, le **03/07/2007** à **14:12**

Ayant quitté mon logement, un état des lieux a été fait par un huissier. On m'a facturé 69 euros. Sur les honoraires de l'agence, il me facture les honoraires et l'état des lieux une deuxième fois, je voulais savoir si cela était légal?
Merci pour votre réponse.